



COMMUNE D'AVRESSIEUX

1A Espace Village

73240 AVRESSIEUX

Tél 04 76 37 05 09

com.avressieux@wanadoo.fr

Le 23 mai 2023

ARRÊTÉ DU MAIRE

DEBIT DE BOISSON N° 4/2023

OBJET : Ouverture d'un débit de boissons temporaire de groupe 1 et 2

Le Maire de la commune d'AVRESSIEUX (Savoie),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 3334-2 et L 3352-5,

Vu l'article 3-2 de l'arrêté préfectoral du 18 novembre 2003,

Vu l'avis favorable donné par le Major Joly, commandant la brigade de le PONT DE BEAUVOISIN le 15 mai 2023 (n° 147574/879/2023) à la demande d'ouverture d'un débit de boissons temporaire des groupes 1 et 2 formulée par **Mme Juliette BERGER, Présidente de l'association Sainte Marie Animation à Sainte Marie d'alvey (73240) pour le samedi 10 juin 2023 de 15h00 à minuit**

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Juliette BERGER, Présidente de l'association Sainte Marie Animation est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire des groupes 1 et 2 le samedi 10 juin 2023 à AVRESSIEUX – salle polyvalente à l'occasion d'un concert.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de PONT DE BEAUVOISIN.

Fait à Avressieux, le 23 mai 2023

Le Maire
Paul REGALLET

